Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212203079-20260605-2026_06_09-DE

Délibération n°2026-06-09

COMMUNE
DE SAINT-JULIEN
(22940)

Date de la convocation :
01/06/2026
Date d'affichage :
01/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 5 juin à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gaël LE NOANE, Maire**

Etaient également présents :
Marie BERTHET, Eva CAMARET, Stéphanie DARCEL, Servane DUCHESNE, Magalie GUIMARD, Vincent JACQUES, Hervé LANOE, Joël LE BORGNE, Charlène LE THERIZIEN, Xavier LE THERIZIEN, Bertrand LECOLLINET, Régis LOSSOUARN, Sabine MARTIN, Michel PEDRON et Gaël RESMOND.

Absents excusés : Claire ANDRIEUX (donne procuration à Servane DUCHESNE), Catherine GUILLOU (donne procuration à Bertrand LECOLLINET), Michel PEDRON (donne procuration à Stéphanie DARCEL) et Erik UNTERDORFEL (donne procuration à Régis LOSSOUARN)

Secrétaire de séance : Bertrand LECOLLINET

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 3 juin 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Mme Marie BERTHET, M. Joël LE BORGNE, Mme Charlène LE THERIZIEN et Mme Eva CAMARET.

La présidence du bureau est assurée par M. Gaël LE NOANE.

La liste déposée et enregistrée est la suivante :

Agissons ensemble pour Saint-Julien

Délégués :
- Bertrand LECOLLINET
- Servane DUCHESNE
- Michel PEDRON
- Marie BERTHET
- Vincent JACQUES

Suppléants :
- Magalie GUIMARD
- Gaël LE NOANE
- Stéphanie DARCEL

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de cette candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

A obtenu :
- Liste « Agissons ensemble pour Saint-Julien » : 19 (dix-neuf) voix

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212203079-20260605-2026_06_09-DE

La liste « Agissons ensemble pour Saint-Julien », ayant obtenu la majorité absolue, obtient 8 sièges (5 délégués et 3 suppléants).

Le Maire,	Le secrétaire,
Gaël LE NOANE	Bertrand LECOLLINET